

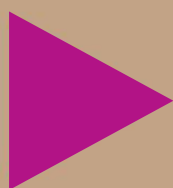
BAROMÈTRE 2026 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2025

REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





INTRODUCTION

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2026, basée sur les données de l'année 2025 (arrêtées au 31 janvier 2026).

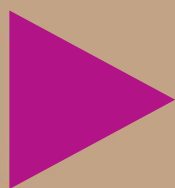
Au niveau national, 71 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 89 % agissant à l'échelle départementale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la présence forte des postes Fonjep sur le territoire, leur contribution à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les zones rurales (ZFRR) et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, vous trouverez une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (tels que Fonjep « Guid'asso », Fonjep « Culture Fonjep « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 943,00

Nombre d'associations bénéficiaires : 677

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 991

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 500 000,00 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
01 - Ain	39	60	393 871,00 €	48 390,00 €
03 - Allier	34	48	326 559,00 €	0,00 €
07 - Ardèche	37	50	327 156,00 €	0,00 €
15 - Cantal	26	37	228 949,50 €	0,00 €
26 - Drôme	55	73.5	506 249,00 €	0,00 €
38 - Isère	76	104.5	737 130,00 €	0,00 €
42 - Loire	72	92	618 932,00 €	0,00 €
43 - Haute Loire	34	50.5	319 096,50 €	0,00 €
63 - Puy de Dôme	62	89.5	608 190,00 €	0,00 €
69 - Rhône	165	220.5	1 488 015,00 €	701 108,00 €
73 - Savoie	36	56	392 652,33 €	0,00 €
74 - Haute-Savoie	41	61.5	410 736,00 €	0,00 €

() Le montant de la part des collectivités indiqué ici ne représente que les montants versés dans le cadre des conventions signées avec le Fonjep.*

1 CARACTÉRISTIQUES DES 677 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association départementale	0,15%
Association locale	75,33%
Tête de réseau départementale	11,82%
Association régionale	3,69%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	4,43%
Association nationale	3,55%
Tête de réseau nationale	0,59%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	43,88%
De 5 à 9 salariés	25,37%
De 10 à 19 salariés	16,12%
De 20 à 49 salariés	10,30%
De 50 à 199 salariés	3,28%
De 200 à 499 salariés	0,75%
500 salariés et plus	0,30%

1.3 Nombre de bénévoles

Nombre de bénévoles	Quantité
Nombre de bénévoles total	31 341,00
Nombre de bénévoles moyen	47,00
Nombre de bénévoles médian	25,00
Nombre d'ETP total	3 248,00
Nombre moyen d'ETP par association	5,00

2 PROFIL TYPE DES 991 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Femme	65,37%	39	4
Homme	34,63%	41	5

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	54,89%	68,77	31,23
Bac +2 (III)	27,01%	66,67	33,33
Niveau bac (IV)	14,81%	52,63	47,37
BEPC/BP (V)	3,20%	56,76	43,24
Inférieur au BEPC (VI)	0,09%	100,00	

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 677 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	2,81%
Nationale	4,43%
Interrégionale	0,89%
Régionale	10,64%
Départementale	24,67%
Intercommunale	31,91%
Communale	16,40%
Quartier	6,79%
Autre	1,03%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	76,26%
Jeunes (16-24 ans)	12,66%
Enfants (6-15 ans)	5,33%
Adultes (25-65 ans)	2,31%
Familles	1,59%
Public spécifique	1,01%
Petite enfance (0-5 ans)	0,42%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,32%
Personnes handicapées	0,08%

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	3 768,91 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	5 032,70 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	3 597,22 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	3 388,92 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	4 483,60 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	14.39%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	11.28%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	14.97%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	15.73%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	12.47%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	463,50
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	88,50
POSTE SANS PART ETAT	4,00
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	152,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	112,00
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	12,00
Ministère de la Culture	11,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	100,00

COMITÉ RÉGIONAL RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Déleguée régionale titulaire

NUSBAUMER Zoé

PLATEFORME AURA DES MJC

coordination@mjc-aura.org

07.69.82.98.33

Délegué régional suppléant

GOUT Fabrice

ROMANS SUR ISERE UNION AUVERGNE RHONE ALPES CENTRES SOCIAUX

fg@centres-sociaux.fr

06.09.16.51.66